Marloie, le 29 septembre 2025

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE SAINT-HUBERT

Compte-rendu de la réunion de CLDR

à l'aérodrome de Saint-Hubert, le 22 septembre 2025

OBJECTIFS DE LA RÉUNION :

Travail sur les enjeux et objectifs de l'axe « Habiter à Saint-Hubert » avec les thèmes liés à l'environnement, l'énergie, la mobilité et la sécurité.

À L'ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du CR du 01/09/2025
2. Démissions
3. Explication de la méthode
4. Questions-réponses sur les tableaux AFOM
5. Travail en groupe – Synthèse
6. Divers

ACCUEIL

Pierre-Alexis Roland, Echevin en charge du PCDR et Président de la CLDR, accueille les membres de la Commission en les remerciant de leur présence et investissement pour la commune.

\+ + + + +

1. Approbation du compte-rendu du 01/09/25

La CLDR approuve le compte-rendu à l'unanimité, sans remarques.

2. Démissions

Depuis le début de l'opération, quelques démissions de membres sont arrivées à la Commune (pour différentes raisons : manque de temps, cours du soir…). Voici les membres qui se retirent de la CLDR :

- Anne DEBROUX
- Dominique GILLARD
- Fernand VAN DEN ABBEEL
- Philippe BAUDREZ
- Mireille GOFFIN

3. Explication de la nouvelle méthode

La FRW resitue d'abord le contexte et rappelle les différentes étapes de l'élaboration d'un PCDR et explique à quelle étape nous sommes. Il s'agit de poursuivre la construction des ENJEUX et OBJECTIFS en se basant sur les tableaux AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces) du diagnostic partagé, fournis par le bureau d'études IMPACT et envoyés à tous par mail avant cette réunion. La CLDR a également l'opportunité de retourner dans la Partie 1 du PCDR (analyse socio-économique accessible sur www.odr-saint-hubert.info) pour accéder aux chiffres, graphiques expliquant soit l'atout, soit la faiblesse.

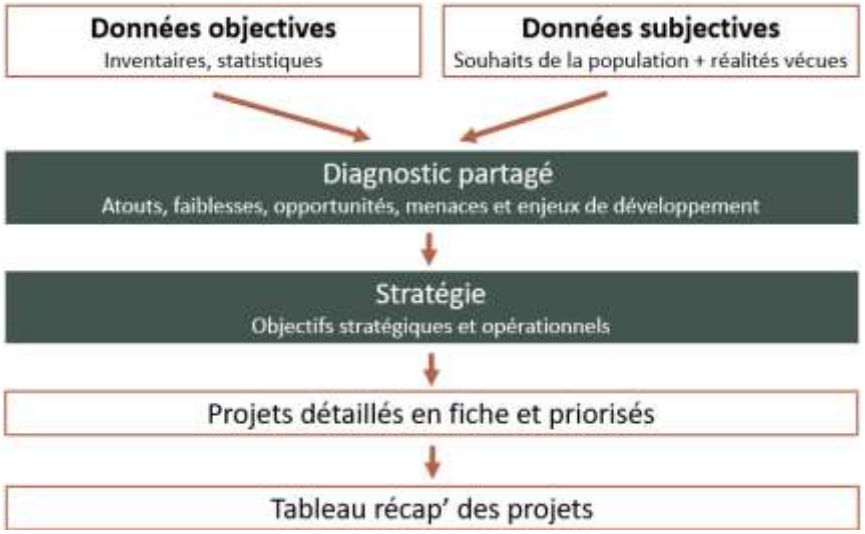

Comme la CLDR a pu s'en rendre compte en lisant les tableaux AFOM, le bureau IMPACT a regroupé 11 thématiques de la vie communale en 3 grands axes :

- Vivre à Saint-Hubert
- Habiter à Saint-Hubert
- Travailler et entreprendre à Saint-Hubert

Les thématiques de chaque axe sont forcément transversales mais il est nécessaire de « découper » la matière pour organiser ou tenir des réunions pratiques et pas trop longues. Toutes les thématiques seront vues sur 4 réunions à priori ainsi qu'une réunion de synthèse pour avoir une vue d'ensemble.

La FRW, le bureau Impact et la commune se sont coordonnés pour tenir compte des remarques et souhaits de la CLDR. Aussi, les membres de CLDR vont avoir l'occasion d'imaginer et construire eux-mêmes les ENJEUX et OBJECTIFS, en partant du tableau AFOM, ce qui permet d'être plus dans le concret. Quant aux projets, ceux-ci sont affichés sur des posters collés aux murs de la salle (toutes les idées émises lors des consultations ont été gardées), et la CLDR aura l'opportunité d'y travailler plus tard, une fois les objectifs définis. Si on reprend l'image du diagnostic médical, on va d'abord relater au médecin les maux dont on souffre (subjectifs), le médecin va prendre nos paramètres (objectifs), et croiser ces données pour en faire un diagnostic. L'enjeu est le maintien en bonne santé et l'objectif de se soigner. Le traitement (ou les projets dans le cas d'une ODR) vient par la suite, on ne commence pas par prendre de médicaments sans savoir ce qu'on a, ni ce qu'il faut faire.

4. Questions-réponses sur les tableaux AFOM (Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces)

La CLDR n'a pas de questions à ce stade mais il en viendra dans les sous-groupes par la suite.

Par facilité, elles sont reprises ci-dessous, pas forcément sous forme de questions mais parfois de **suggestions, commentaires et vérifications à faire par le bureau Impact** :

- Dans les atouts liés à l'environnement : ajouter 1/ le parc à gibier (qui accueille e.a. un centre de revalidation pour animaux), 2/ le titre pour SH de capitale européenne de la chasse et nature, 3/ le calme (SH éloigné des 2 autoroutes) avec un environnement sonore de qualité (« il n'y a pas que ce que l'on voit ») ;
- Dans les faiblesses liées à l'environnement : noter que la pression de la chasse se fait de manière périodique sur les balades (qui ne sont plus accessibles au public) + vérifier auprès du DNF si l'ancienne Forêt royale est davantage fermée qu'avant au public (si c'est le cas, demander pourquoi et l'ajouter en faiblesse) ;
- Vérifier aussi auprès du DNF s'il y davantage de « raids » de quads dans les bois (qui ? quoi ? taille des groupes ? amende perçue ?) et si c'est le cas, l'ajouter aux faiblesses ;
- Dans les atouts de l'énergie : noter que le PAEDC est lancé avec 5 actions sur 6 déjà lancées (diminution des consommations de la piscine, cadastre énergétique et isolation de bâtiments, concertation agricole sur l'énergie, formation du personnel communal à l'éco-conduite, formation à l'URE, etc ; le comité se réunit tous les deux mois) ; supprimer le PAEDC des opportunités ;
- Dans les atouts de l'énergie : ajouter les projets de chaufferie au bois de l'école libre et celui du réseau de chaleur englobant la piscine ;
- Dans les faiblesses sur l'énergie, le bureau Impact devra vérifier les informations par rapport à la micro-centrale car il y a plusieurs centrales. Pour celle rachetée par un privé, l'électricité est quand même remise sur le réseau de Poix-St-Hubert ;
- Dans les atouts, citer la gare de Poix mais aussi celle de Grupont qui est aussi bien utilise par les habitants de Awenne par ex. mais en vis-à-vis, au niveau des faiblesses, il y a peu de bus qui amènent ou partent de ces deux petites gares ➔ le bureau Impact devra vérifier si les correspondances entre bus et train à la gare de Poix sont toujours adéquates (car il fut un temps où c'était décalé et donc inutile/décourageant pour l'usager) ;
- Toujours au niveau des atouts de la mobilité : reprendre le projet de vélobus (et pas de pédibus donc le supprimer des opportunités) à Arville ;
- Au niveau des atouts encore, le PCM a été enclenché mais avec un focus sur la rénovation urbaine donc il s'agit de le mettre à jour, le revoir ou réactualiser en se penchant par exemple sur les villages car le PCM parlait peu de mobilité douce (lancer l'axe 2 ?) ;
- Dans les faiblesses de la mobilité : 1/ la vitesse est constatée dans tous les villages ; 2/ il faut ajouter l'abandon/suppression des chemins vicinaux.

Par ailleurs, le sous-groupe anticipe déjà sur la réunion suivante en abordant le tourisme qui n'est pas à prendre nécessairement comme une faiblesse : Saint-Hubert n'est pas submergé de touristes et le secteur fait vivre la commune ; les participants au sous-groupe ne comprennent pas pourquoi il y a cette peur par rapport au touristes (idem au niveau de la pression sur le logement) car SH pratique un tourisme lent, éloigné du tourisme de masse.

5. Travail sur quelques enjeux et objectifs en lien avec le diagnostic de territoire

La FRW propose pour aujourd'hui de travailler sur le deuxième axe « Habiter à Saint-Hubert » qui regroupent les thématiques :

- Environnement
- Energie
- Mobilité et sécurité

Dans les tableaux AFOM de ces thématiques, ce qui ressort des consultations citoyennes est mis en gras, par opposition à ce qui ressort de l'analyse des données par IMPACT.

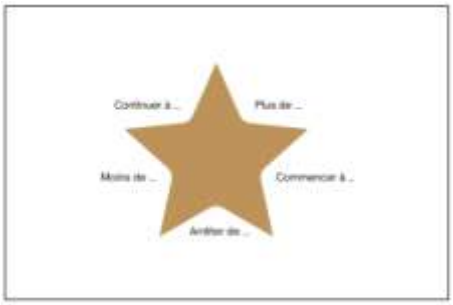

Pour aider à identifier les ENJEUX et OBJECTIFS, la FRW propose de remplir une étoile avec des phrases ou idées qui commence par :

- Continuer à…
- Plus de…
- Commencer à…
- Arrêter de…
- Moins de…

Ensuite partir de là pour écrire des ENJEUX et OBJECTIFS.

Pour rappel, un enjeu, ce sont les raisons/motivations qui nous poussent à agir, ce sont les conséquences, les gains/bénéfices ou les pertes/risques si on fait ou pas quelque chose. Un objectif est plus factuel, plus concret, c'est un résultat à atteindre, spécifique et mesurable. C'est ce qu'on cherche à réaliser, avec une cible définie et des actions qui vont en découler. Un exemple : si l'enjeu dans mon ménage est que d'économiser de l'argent en utilisant plus souvent mon vélo, alors mon objectif est de faire réparer mon vélo.

Trois sous-groupes se forment en veillant l'équilibre citoyens-élus. Chaque sous-groupe est accompagné par un animateur et doit désigner un maître du temps, scribe, rapporteur, …

C'est parti pour 45min de travail (avec des cacahuètes 😊) !

Après 45min, chaque groupe partage le fruit de son travail aux autres participants.

La FRW ramasse les feuilles qu'elle transmettra à IMPACT pour faire la synthèse (la retranscription des résultats des sous-groupes se trouve en annexe). Elle conclut en soulevant le caractère transversal des différentes discussions et thématiques abordées ce soir : on évoque forcément le tourisme, le logement... Elle met également en avant le fait que les enjeux et objectifs soulevés par les différents sous-groupes se rejoignent.

6. Divers

La FRW présente le calendrier des réunions jusqu'à fin de l'année avec les dates suivantes : 13/10, 17/11 et 8/12/25.

La FRW communiquera avec l'invitation de la prochaine réunion, les thématiques abordées.

Enfin, quelques événements sont passés en revue :

- 25>27/9 : **Marche** de la Translation
- 27/9 : **Concert** trompes de chasse www.jubilessainthubert.be/programme
- 28/9 : Trail des Cerfs
- 25/10 : **Nuit de l'obscurité** à l'aérodrome.

Pour la FRW,

Geoffrey BERGUET et Catherine SERVOTTE

Présents : Anne BERG, Cédric BOULARD, Mathias CLAUDE, Philippe COLOT, Kevin DEBOURSE (conseil), Laura DEVEL (conseil), Robert FELIX, Quentin GOIRE, Annick HATERT, Anne HENNEAUX (conseil), Jean-Pierre HOTTON, Guillaume HOTTON, Valérie LEGRAND, Henri LIERNEUX, Armelle MAGERAT, Gino RATINCKX, Pierre-Alexis ROLAND (éch. DR), Brice THUMILAIRE, Cécile VAN CAILLIE, Jean ZORATTI, Raphael VANOUDENHOVEN

Excusés : Marine BERTHOT, Franz CLAUDE, Gilles DELEPIERRE, Marie GODFROID, Delphine VAN ACKER

Invités :
Administration communale : Bénédicte PECQUET (AR)
IMPACT : Stéphane MOTTIAUX
FRW : Geoffrey BERGUET, Catherine SERVOTTE